

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SEPTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2011-2012)  
LE 14 FÉVRIER 2012**

**01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 FÉVRIER 2012 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DIANE SOUCY, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

**M<sup>mes</sup> les commissaires**

Lise Beauchamp-Brisson (18)  
Marie-Louise Kerneïs (7)  
Françoise Théoret (5)

**M. le commissaire**

Claude Deschênes (13)  
Marcel Gélinas (3)  
Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

**Les commissaires représentants du comité de parents**

M. Richard Pilote, niveau primaire  
M. Marc Viau, niveau secondaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Louise Beaupré, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
Osvaldo Paolucci, conseiller hors-cadre à la Direction générale  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

M<sup>me</sup> Germain Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.E.-03255-02-12 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2012

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

09.01 Liste des comptes – Validation

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

10.01 Engagement des professionnels pour l'agrandissement de l'école Plein-Soleil à Candiac : Appel d'offres # SP-91104-11

10.02 Engagement des professionnels pour l'agrandissement de l'école Gérin-Lajoie à Châteauguay : Appel d'offres # SP-91201-11

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

11.01 Structures de soutènement / Bell

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**13.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2012**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2012.

C.E.-03256-02-12

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2012 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**09.01 LISTE DES COMPTES – Validation**

Madame Germen Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 12 janvier 2012 et se terminant le 7 février 2012.

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.E.-03257-02-12

**10.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PLEIN-SOLEIL À CANDIAC : APPEL D'OFFRES # SP-91104-11**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'autorisation pour l'agrandissement de l'école Plein-Soleil à Candiak par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer les contrats de services professionnels suivants :

PROFESSIONNELS	
Architecture	Leclerc-Architectes
Ingénierie en mécanique – électricité	Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés
Ingénierie en structure – civil	Les Services exp inc.
Laboratoire d'études géotechniques et ingénierie des matériaux	Groupe ABS inc.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les contrats.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-03258-02-12

**10.02 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE À CHÂTEAUGUAY : APPEL D'OFFRES # SP-91201-11**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande faite dans le cadre du Plan quinquennal des immobilisations pour l'agrandissement de l'école Gérin-Lajoie de

Châteauguay au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer les contrats de services professionnels suivants :

PROFESSIONNELS	
Architecture	Les architectes Goyette Rancourt Létourneau et associés
Ingénierie en mécanique – électricité	DESSAU
Ingénierie en structure – civil	DESSAU
Laboratoire d'études géotechniques et ingénierie des matériaux	Groupe ABS inc.

Le tout conditionnel à l'autorisation de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'agrandissement de l'école Gérin-Lajoie.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les contrats.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les membres du comité exécutif tiennent à remercier Monsieur André Dugas, commissaire, pour sa participation au comité de sélection pour l'engagement des professionnels pour l'agrandissement de l'école Plein-Soleil de Candiac et de l'école Gérin-Lajoie à Châteauguay.

### **11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

C.E.-03259-02-12

#### **11.01 STRUCTURES DE SOUTÈNEMENT / BELL**

Monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

de confirmer le renouvellement du contrat de location relatif aux structures de soutènement de Bell Canada aux mêmes conditions.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

### **13.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**C.E.-03260-02-12 14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,  
que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1320 003  
D:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux)\2011-2012\7. 14 février 2012 - 1320-003.doc